

FICHE DE POSTE :
PROFESSEUR / PROFESSEURE DES ECOLES
Dispositif de scolarisation d'enfants de moins de 3 ans

Lieu d'exercice	Ecole primaire Clotilde Habozit à Privas.
Nature du poste	Professeur/professeure des écoles
Intitulé du poste	Dispositif de scolarisation d'enfants de moins de trois ans
Qualifications demandées	Être professeur/professeure des écoles titulaire. La pertinence de l'expertise dans le domaine de l'enseignement en école maternelle et les connaissances sur les caractéristiques des jeunes enfants seront appréciées lors du recrutement.
Date de prise de fonction	Rentrée scolaire 2024
Descriptif / organisation	<p>Le développement de l'accueil en école maternelle des enfants de moins de trois ans est un aspect essentiel de la priorité donnée à l'école primaire dans le cadre de la refondation de l'école.</p> <p>Le projet de ce dispositif de scolarisation s'inscrit dans une démarche collective qui mobilise l'ensemble de la communauté éducative pour favoriser la réussite scolaire dans un quartier identifié en Politique de la Ville. La qualité de la prise en charge éducative des enfants de 2 ans est en effet extrêmement dépendante de l'implication commune de l'équipe enseignante, des parents, de la collectivité et également des services ayant en charge la petite enfance (Caf, PMI, crèche, etc.).</p> <p>L'enseignant en charge de ce dispositif exerce à temps plein en prenant en compte les spécificités des enfants de moins de 3 ans et en s'intégrant dans le fonctionnement de l'école. Il travaille en étroite relation avec les services de la Ville et les partenaires (CAF).</p>
Autorité hiérarchique	Le professeur ou la professeure des écoles du dispositif est placé(e) sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Privas-Lamastre, par délégation de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Ardèche.

PROFIL de COMPÉTENCES

Le professeur ou la professeure des écoles du dispositif doit posséder :

- de solides connaissances dans le développement émotionnel, moteur et cognitif de l'enfant
- une maîtrise de l'enseignement en maternelle, particulièrement concernant l'enseignement du langage oral
- des compétences pour gérer l'hétérogénéité des jeunes élèves
- des capacités de patience et de bienveillance, d'acceptation de tous les enfants

Le professeur ou la professeure des écoles du dispositif doit faire preuve de :

- capacité à se former et à innover
- qualités relationnelles avec les parents et les partenaires éducatifs dans le contexte social du public accueilli
- compétences à travailler en équipe et en partenariat et à s'intégrer dans une démarche collective au sein d'une école

CONTACTS :

- Division des personnels enseignants du 1^{er} degré public : ce.dsden07-p1@ac-grenoble.fr
- CPD Maternelle : ce.dsden07-cpd-maternelle@ac-grenoble.fr
- IEN de la circonscription : ce.dsden07-ien-privas-lamastre@ac-grenoble.fr

